



bulletin

écriture et liberté

Le mot du président

J'aime croire que l'année qui commence, bientôt la soixante-dix-huitième du Centre québécois du P.E.N. international, symbolisera à nouveau, aux yeux de nos membres et de nos amis, à la fois l'impérative urgence de la défense du droit d'expression et l'importance de la fraternité au sein de la littérature qui nous rassemble.

En 2003, PEN International, lors du 69^e Congrès annuel qui a eu lieu à Mexico, en novembre, a élu un nouveau président international, **Jiri Grusa**, un écrivain d'origine tchèque dont le parcours littéraire et politique irréprochable a facilement rallié les votes des délégués. Quant à **Homero Aridjis**, après deux mandats à la présidence internationale, il a reçu les vœux reconnaissants des congressistes rassemblés dans son pays.

Les deux centres canadiens du PEN, soit votre centre québécois et PEN-Canada, ont joué des rôles particulièrement importants dans la mise en place et dans la réalisation du 69^e Congrès, plus particulièrement en organisant – avec l'aide de notre Ambassade à Mexico, une table ronde sur les littératures et les langues indigènes, mais aussi, en amenant à Mexico une délégation élargie comptant plusieurs personnalités littéraires canadiennes

anglaises – **John Ralston Saul**, **Michael Ondaatje**, **Nino Ricci**, **Alan Cumyn**, **Haroon Siddiqui** et des écrivains indigènes – **Drew Hayden Taylor**, de Toronto et **Michael Kusugak**, de Rankin Inlet – en plus de notre vice-président, **Roger Paul Gilbert**, et moi-même.

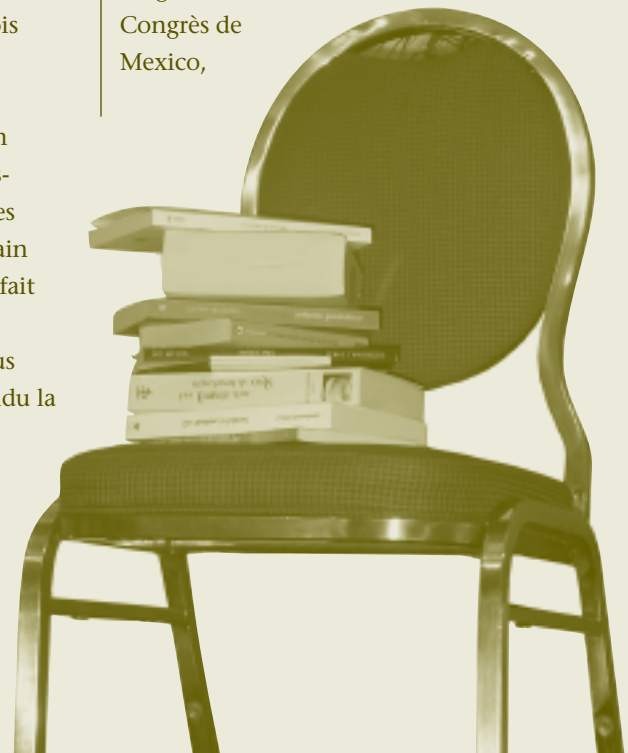
Je ne peux faire autrement que regretter que la proximité dans le temps de la Foire du Livre de Guadalajara, où la littérature québécoise était invitée et vastement représentée par des dizaines de créateurs d'ici, n'ait pas permis que certains de ces derniers soient présents à Mexico pour notre Congrès. Les efforts que j'ai faits en ce sens sont demeurés sans résultat.

Le Congrès a par ailleurs connu quelques hauts moments, à la fois émouvants et enfin bienvenus : le Secretario de Gobernación – Ministre de l'Intérieur – lors d'un petit déjeuner offert aux congressistes, a formellement exprimé les regrets du gouvernement mexicain pour le sort injuste qui avait été fait au **Général Francisco Gallardo**, l'une des personnalités dont nous avons pendant des années défendu la cause et qui a finalement été libéré après avoir subi plus de six ans d'une absurde condamnation à vingt-huit ans de prison pour avoir publié un document qui remettait

en question la structure de l'armée mexicaine.

Un Centre afghan du PEN a été créé pendant la dernière année, grâce aux efforts du président du Comité des écrivains persécutés (CODEP), **Eugene Schoulgin** et deux représentants sont venus de Kaboul au Congrès de Mexico. Ici aussi, notre organisme affirme ses principes et offre l'encouragement à ceux qui sortent de l'obscurantisme répressif.

Autre décision intéressante : le 69^e congrès a approuvé la création d'un Centre du PEN pour les langues indigènes mexicaines ; parce que nous partageons les Amériques et avons voulu en donner la preuve en apportant un appui de longue date à l'organisation du Congrès de Mexico,





Émile Martel, le général Gallardo et Roger-Paul Gilbert lors du Congrès mondial du Pen à Mexico en novembre 2003.

nous pensons suivre de près l'action de ce Centre, tout comme nous avons accordé une sorte de parrainage particulier – c'est l'Ambassade du Canada au Guatemala qui a financé sa présence – à un écrivain autochtone guatémaltèque qui va tenter d'établir un Centre PEN-Guatemala au cours des prochains mois.

Le prochain événement international important sera le Forum de Barcelone, une rencontre en mai qui coïncidera avec la réunion du Comité des écrivains persécutés. Mais au préalable, une réunion aura lieu en mars à Ottawa pour mettre en place un réseau canadien d'accueil d'écrivains en exil, sur le modèle de programmes scandinaves et auquel nous contribuerons. Et le 70^e Congrès International aura lieu à Tromsø, dans le nord de la Norvège, en septembre.

Livres comme l'Air.

C'est dans le cadre du Salon du Livre de Montréal, le 15 novembre, la Journée internationale des écrivains emprisonnés, qu'a eu lieu l'événement auquel nous participons depuis quelques années avec Amnistie Internationale et l'Uneq, *Livres comme l'air*.

C'est à mes yeux un grand événement puisque le contact se fait, par la magie du mot écrit, par la magie du livre, l'un et l'autre portés par la parole de l'écrivain, entre nous et des écrivains qui, quelque part dans le monde, souffrent et sont seuls parce qu'ils croient en l'écriture. Les écrivains québécois qui ont participé cette année sont Réjean Bonenfant, Colette Beauchamp, Yves Beauchemin, Arlette Cousture, Kees Vanderhayden, Henri

Lamoureux, Louis Caron, Stéphane Bourguignon, Hélène Pelletier-Baillargeon – représentée par sa fille – et Naïm Kattan. Bruno Roy a présidé la séance et j'ai été particulièrement touché par la symbolique puissante issue du fait qu'après la lecture de sa dédicace, chaque auteur a déposé son livre sur la chaise vide, évocatrice de l'écrivain absent. À la fin, donc, cette chaise n'était plus vide. Dix gestes d'amitié ont fait se dresser le fantôme de quelqu'un, apparaître un absent. Une amie ou un ami à nous.

Venez, revenez, devenez...

Cotisation annuelle : \$50.

Soyez solidaire, soyez généreux.

Nous ne sommes pas assez nombreux à payer notre cotisation. Nous n'avons pas de quoi mener nos affaires de façon efficace. Je continue de croire que nous devons appuyer les programmes gérés par le Secrétariat international de Londres puisque c'est là que se concentre une grande partie de l'expertise et des moyens d'action (Voyez «le chiffre et sa courbe» en page 7). Mais si nous cotisons à la hauteur de ce souhait, il nous en reste très peu pour notre gestion ici.

Par ailleurs, nous allons continuer de tenter d'obtenir des fonds de diverses fondations pour faire face à nos obligations d'appui aux écrivains persécutés dans le monde, mais aussi pour financer des projets que nous voulons mettre en place dans les écoles québécoises où nos principes doivent faire l'objet de présentation et de discussions.

De nouveaux visages au Conseil d'administration et un départ

Je suis très heureux d'accueillir au Conseil Mme Andrée Dahan et M. Pierre Samson et je compte sur eux pour nous mener dans les directions où leur expérience nous guidera. Et je remercie chaleureusement Mme Lise Bissonnette d'avoir, ces deux dernières années, participé à nos débats et apporté sa sagesse et ses conseils.

Haïti

Le sort de Lyonel Trouillot et de ses amis et amies écrivains haïtiens est toujours présent à notre esprit. Je veux croire que vous lirez ces lignes avec le soulagement que nous donnera une solution non-violente à l'épouvantable crise qui sévit en Haïti.

Je nous souhaite à tous, en 2004, de rester proches de ceux que nous aimons et de pouvoir projeter cette affection tout autour de nous, loin et généreusement.

émile martel

Haïti dans la tourmente et Lyonel Trouillot menacé

par Stanley Péan, écrivain et journaliste

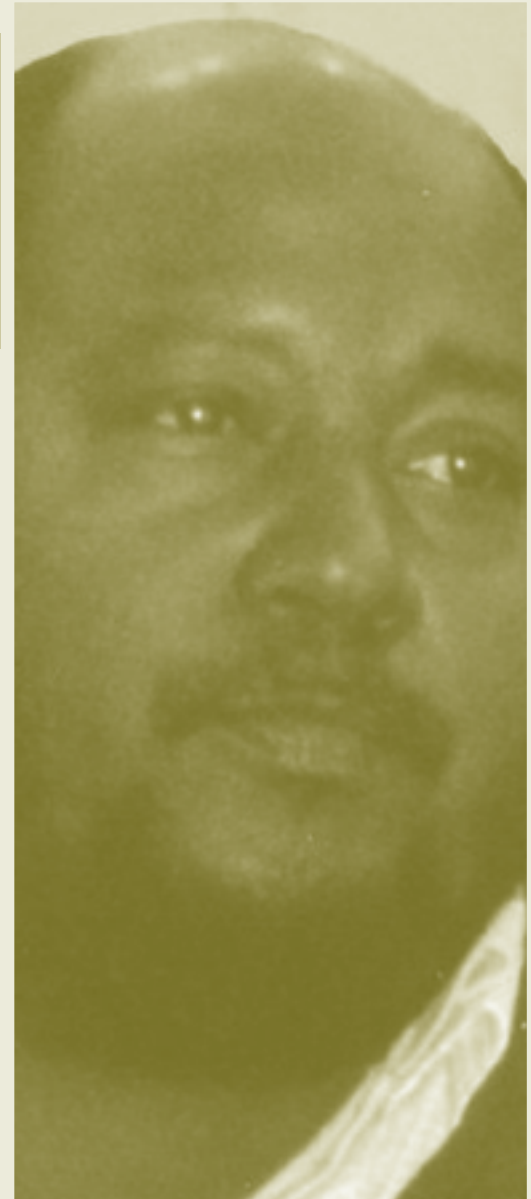
J'ai connu Lyonel Trouillot, l'homme, il y a presque six ans, lors de mon séjour au pays pour le tournage du documentaire *Carnets d'un black en Ayiti* de Pierre Bastien, chronique de mon retour au pays natal. Dès nos premières rencontres, aux Vendredis littéraires de Port-au-Prince qu'il anime avec une poignée de ses collègues de l'université ou encore lors de soupers bien arrosés chez des amis communs, ce petit lion m'était apparu sous un jour sympathique : chérubin au teint très noir, aux éclats de rire ravageurs, à l'ironie cinglante, aux opinions tranchées et, surtout, convictions fortes sincères. Voilà, m'étais-je dit, un homme de paroles, d'idées et d'action, un vrai militant de gauche qui au contraire de plusieurs n'avait pas renoncé à ses rêves d'un Haïti meilleur, ni bradé son engagement et opté pour le confort de l'indifférence et la complaisance ainsi qu'aurait pu l'y encourager son statut de privilégié dans une société aussi hiérarchisée que l'haïtienne.

Depuis, j'ai eu l'occasion de croiser Trouillot à quelques reprises, en Haïti ou en Europe, et j'ai eu le

bonheur de fréquenter son œuvre d'écrivain, qui a confirmé mon impression initiale du bonhomme. J'ai eu la chance de goûter la flamboyance de la poésie en créole ou en français de *Depale*, *Zanj nan dlo* ou de *La petite fille au regard d'île*, la vertigineuse virtuosité de la prose de *Rue des pas perdus* ou de *Thérèse en mille morceaux* qui font de lui une des voix essentielles de la littérature haïtienne contemporaine.

Comprenons-nous bien : la situation de Lyonel Trouillot n'est hélas pas exceptionnelle, pas dans la conjoncture haïtienne actuelle. Et l'appel à l'aide qu'il nous a fait parvenir au nom du Collectif NON dont il fait partie, ne visait pas à nous alerter à son seul sujet, à solliciter notre pitié – ce n'est pas le genre du bonhomme ! – mais à souligner à quel point l'heure est grave, et pas seulement pour les artistes et intellectuels dans la mire des sbires d'un régime aux abois, mais pour l'ensemble du peuple haïtien.

À la veille du bicentenaire de la proclamation de l'Indépendance de cette île où la négritude s'est mise debout pour la première fois, les



enfants de Toussaint-Louverture n'en finissent plus de mourir dans l'attente d'une libération sans cesse promise et jamais advenue, dans la spirale absurde d'une Histoire qui hoquette et radote inlassablement. C'est surtout cela qu'il faut lire dans la lettre de Trouillot, l'ardeur d'un homme de cœur et de tête qui refuse l'oppression et choisit de se tenir debout pour faire résonner les coquillages de lambi comme les marrons d'autrefois et, surtout, dire NON aux forces qui voudraient garder son Haïti chérie brisée, enchaînée. ✍️

Le combat pour la liberté d'expression

par Roger-Paul Gilbert, président du CODEP

Votre Centre P.E.N. a œuvré au cours de l'année 2003 pour la cause d'une trentaine d'écrivains ayant subi les affres de leur État oppresseur. Ces écrivains et journalistes persécutés sont légions et il faut persister dans la lutte pour leur libération. Hélas ! Ce combat s'est fait plus difficile depuis les événements du 11 septembre 2001 en raison du resserrement des mailles du filet de la sécurité élargi à tout l'Occident. Qu'est-ce à dire ?

P.E.N. International a émis un communiqué discernant, grâce à l'interrogation de ses Centres dans le monde, « un modèle inquiétant dans la manière dont les gouvernements utilisent souvent les lois antiterroristes ou les lois sur la sécurité nationale comme mécanisme visant le musellement des opinions adverses ». Les événements du 11 septembre ont déchaîné, en effet, une vague mondiale de répression que les juristes et défenseurs des droits ont du mal à jauger.

Plusieurs facteurs sont mis en cause dans ce communiqué : la crainte d'attentats terroristes de la part des « fondamentalistes », l'empressement des gouvernements à accroître les pouvoirs de police et d'enquête secrète pour appréhender des terroristes supposés, l'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak au nom de la « guerre au terrorisme » mais sans but précis.

Ces facteurs appellent une réflexion sereine et pertinente sur les événements afin que l'on puisse surmonter sans risque un tel défi historique.

Il est urgent d'analyser le glissement de la liberté d'expression résultant d'un tel climat d'incertitude : a-t-elle été emportée par l'avalanche du 11 septembre ou a-t-elle survécu malgré tout ? Si la liberté d'expression a été sapée, que peuvent les écrivains ?

Doivent-ils accepter qu'on la suspende au nom de la traque et de l'arrestation de terroristes ? Ou doit-on la défendre comme un bastion afin d'accroître la

compréhension entre les peuples, tel que le P.E.N. International l'a toujours soutenu depuis sa création en 1921 ? C'est ainsi que le rapport d'une cinquantaine de pages *Antiterrorisme, écrivains et liberté d'expression*, objet du communiqué du PEN, offre une vue d'ensemble de trente-cinq pays dans lesquels les mesures antiterroristes, particulièrement depuis le 11 septembre, ont eu un impact sur l'exercice la liberté d'expression. Le rapport tente de répondre aux interrogations soulevées plus haut et il apporte quelques éléments de solution :

- PEN International pourrait accroître son rôle constructif par une campagne vigoureuse en faveur des écrivains et journalistes injustement persécutés ;
- Pousser plus à fond l'analyse des problèmes de définition dans les lois ayant entraîné des erreurs judiciaires ou des condamnations sommaires ; qu'est-ce que le terrorisme, qu'est-ce qu'un terroriste ?
- Amener l'ONU à débattre ces termes qui n'ont pas été clairement définis, mais au nom desquels toutes sortes de sanctions s'imposent contre des pays et populations.

Il va de soi que ces questions ont été largement évoquées lors du 69^e Congrès mondial du PEN à Mexico du 21 au 28 novembre dernier. La douzaine et plus de résolutions votées lors de ce congrès se sont attaquées aux États oppresseurs dont certains en Occident : la Palestine et Israël (la

question du mur), la Tchétchénie, les Amériques (les assassinats de journalistes), la Biélorussie, la Chine, Cuba (les 75 arrestations et condamnations), l'Iran, la Syrie, la Russie (le monopole des médias), l'Ouzbékistan, la Turquie, le Vietnam, les États-Unis (le *Patriot Act*) ; l'impunité, les minorités russes et kurdes, les politiques australiennes indignes en matière d'immigration, l'acharnement de certains États contre l'accès des écrivains à l'Internet (Chine, Cuba, Maroc, Tunisie, Vietnam).

Votre Centre poursuivra son rôle et répondra aux nombreuses invitations du Secrétariat du PEN International dans le but de soulager les écrivains persécutés dans le monde, notamment dans les pays de la Francophonie et des Amériques. Il s'intéressera tout spécialement à un projet d'instituer un régime d'accueil aux écrivains en exil avec la collaboration des gouvernements, des grandes villes et des universités du Québec et du Canada.

Le Centre québécois sera représenté à la sixième rencontre des Comités pour la défense des écrivains persécutés, à Barcelone du 21 au 27 mai 2004. Cette rencontre coïncidera avec un Forum international sur les langues et les droits linguistiques coparrainé par le PEN International et l'État catalan dans un domaine d'intérêt tout particulier pour le Québec et le Canada. ✍



Liste d'envoi 2003

Voeux aux écrivains emprisonnés ou à leur famille

Directives

Avis important : les prisonniers figurant à la liste sont tous de religion différente. Il ne faut donc pas leur adresser des vœux à l'aide de cartes surchargées de symbolisme chrétien, car cela peut causer des difficultés à certains d'entre eux. Veuillez transmettre des vœux d'ordre général ou des cartes vues de votre milieu, omettant toute référence à la Noël ou à tout autre forme d'événement religieux. Là où il n'y a pas d'adresse postale, une adresse courriel a été inscrite.

Votre message pourrait comporter les éléments suivants :

- vous êtes un écrivain comme votre correspondant et vous avez appris qu'il a été emprisonné ;
- vous lui exprimez vos bons vœux en espérant que votre message le trouvera en santé et que son moral tient bon ;
- veuillez inscrire votre adresse si vous croyez que le prisonnier serait en mesure de répondre.
(Si vous recevez une réponse, veuillez avoir l'obligeance d'adresser un exemplaire à Sara Whyatt, Writers in Prison Committee, International PEN, 9-10 Charterhouse Buildings, London, EC1M7AT, U.K. ou par Fax. Au + 44 20 7253 5711 ; ou par courriel à swyhatt@wipcpn.org

BIÉLORUSSIE

Prof Yury Bandazhevsky
22600 g. Minsk, Ul. Kalvariyskaya 36, BP 3521, Bandazehvskomi YU. 1 Biélorussie.

CHINE

(si possible, obtenir des adresses transcrites en langue chinoise)

Chen Yanbin
Prison de Pékin, No. 2, District Chaoyang, République Populaire de Chine 100023 (ci-après «RPC» à écrire au long)

Gao Qinrong
Prison de Qixian, Province de Shan-si, RPC

Guo Qinhai
Prison de Cangxian, Cangzhou, Province de Hebei, RPC.

Huang Qi
Centre de détention No. 1, Chengdu, RPC.

Kang Yuchun
Prison No. 2, District de Chaoyang, Pékin, RPC, 100023

Liu Jingsheng
Prison No. 2, District de Chaoyang, Pékin, RPC, 100023

Tohti Tunyaz
Prison No. 3, Région autonome Urumqi, Sin-kiang Uighur, RPC

Wu Shishen
Prison No. 2, District de Chaoyang, Pékin, RPC, 100023

TIBET

Jampel Chunjor, Ngawang Gyaltzen, Jampel Changchu, Ngawang Oeser, Ven Ngawang Phulchung
Tous détenus à la Prison Drapchi, Lhassa, Région Autonome du Tibet, RPC

Geche Sonam Phuntong
Prison No. 3 de Chuangdung, Village de Tsangtsung, Comté de Dartsedo, Kandze, Province du Se-tchouan, RPC

CUBA

N.B. : Tous les vœux adressés aux prisonniers cubains ne doivent pas être expédiés à leur prison, mais bien aux adresses indiquées ci-après et de préférence en espagnol.

Pedro Argüel Moran
Sra. Yolanda Vera Nery (épouse)
Simon Reyes No. 69 entre Carretera Central y Joaquin de Agüero, Ciego de Avila, Cuba

Victor Rolando Arroyo
Sra. Elsa Gonzalez Padron (épouse)
Adela Azcuy No 19 e/ Gerardo Medina y 1ro de Mayo, Pinar del Rio, Cuba

Mihail Barzaga Lugo
Sra. Belkis Barzaga Lugo (soeur du détenu)
Calle 17, No. 213 e/ 6 y 8, Reparto Ampliación de San Matías, Municipio San Miguel del Padron, Habana, Cuba

Oscá Espionosa Chepe
Sra. Miriam Leiva (épouse)
Calle 39-A No 4212, Apto. 3, e/ 42 y 44, Playa, La Habana, Cuba

Miguel Galvan Gutiérrez
Sra. Hermana Teresa Galvan Gutierrez (soeur du détenu)
Calle 52, No. 9914 e/ 99 y 103, Güines, Provincia Habana, Cuba

Julio César Galvez Rodriguez
Sra. Beatriz Pedroso Leon (épouse)
Francos No. 10, Apto. 53, 4to Piso, e/ Estrella y Carlos III, Centro Habana, Cuba

Edel José Garcia
Familiares
Campanario No. 222. 3er. Piso, Apto. 37 A, e/ Concordia y Virtudes, Municipio Centro Habana, Ciudad Habana, Cuba

José Luis Garcia Paneque
Sra. Yamilé Llanez Labrada (épouse)
Emilio Gonzalez No. 63. e/ Eliades Avila y José Licea, Reparto Aguilera, Municipio Las Tunas, Cuba



Ricardo Gonzalez Alfonso

Sra. Alda Viso Bello (*épouse*)
Calle 11 No. 78 Apto. 2, e/ E y Font,
Lawton, Habana, Cuba

Normando Hernandez Gonzalez

Sra. Yarai Amparo Reyes Marin (*épouse*)
Calle Buena Esperanza, No. 18, e/ H y Luz,
Reperto Pinerua, Vertientes, Camagüey,
Cuba

José Miguel Martinez Hernandez

Sra. Sofia del Carmen Garcia Miranda
(*épouse*)
Sra. Amada Enelia Hernandez Ravelo (*mère*
du détenu)
Calle 28 No 2719 e/ 27 y 29, Quivicán,
Provincia Habana, Cuba

Mario Enrique Mayo

Sra. Nelsida Hernandez (*mère du détenu*)
Sra. Mayelin Guerra Alvarez (*épouse*)
Calle San Cipriano No. 58, Acadmia Y
Republica, Camagüey, Cuba

Roberto de Miranda

Sra. Soledad Rivas Verdecia (*épouse du*
détenu)
Campanario, No. 354 e/ San Miguel y San
Rafael, 1^{er} piso, Habana, Cuba

Jorge Olivera Castillo

Sra. Nancy Alfaya (*épouse*)
Calle San José No. 708, Apto. 43 e/
Lucerna y Belascoain, Habana, Centro
Habana, Cuba

Pablo Pacheco Avila

Sra. Oleyvys Garcia Echemendia (*épouse du*
détenu)
Pasaje D No. 205 A, entre 4ta y 5ta,
Reperto 9 de Abril, Ciego de Avila, Cuba

Omar Rodriguez Saludes

Sra. Lleana Marrero Joa (*épouse*)
Calle C No. 41 (altos) Apto. 1, e/ Maria
Regla y Armas, Habana, Cuba

Martha Beatriz Roque Cabello

Srta. Maria Falcon Cabello (*nièce*)
Calle Luis Estevez, No. 52, entre Cortina y
Figueroa, Santos Suarez, Ciudad Habana,
Cuba

Omar Ruiz Hernandez

Sra. Barbara Maritza Rojo Arias (*épouse*)
Luz Caballero No. 18 entre Misioneros y
Hospital, Santa Clara, Villa Clara, Cuba

Manuel Vasquez Portal

Sra. Yolanda Huerga Sedeno (*épouse*)
Edificio 979 Apto. 14, Zona 24, Reparto
Alamar, Habana del Este, La Habana, Cuba

Adolfo Fernandez Sainz

Sra. Julia Nunez Pacheco (*épouse*)
Calle Belascoain No. 465, Apto 19, 6to
piso, e/ Zanja y Salud, Municipio Centro,
Habana, Ciudad de La Habana, Cuba

Fabio Prieto Llorente

Sra. Miranta Llorente Torres (*mère du*
détenu)
Srta Clara Lourdes Prieto Llorente (*sœur du*
détenu)
Calle 30, No. 4903 entre 49 y 51, Nueva
Gerona, Isla de Pinos, Cuba

Raul Rivero Castaneda

Sra. Blanca Reyes Castanon (*épouse*)
Penalver No. 406, Apto. 9, e/ Francos y
Oquendo, Centro Habana, Cuba

ÉTHIOPIE**Tewodros Kassa**

a/s Kifle Mulat, Président, Association des
journalistes éthiopiens de la presse libre,
B.P. 33317/33232, Addis Abéba, Éthiopie

Melese Shine

a/s Kifle Mulat, Président de l'Association
des journalistes éthiopiens de la presse
libre, B.P. 33317/33232, Addis Abéba,
Éthiopie

IRAN**Amir Abbas Fakharavar**

Prison Qasr, Téhéran, Iran

Akbar Ganji

Prison Evin, Téhéran, Iran

Hossein Ghaziyan

Prison Evin, Téhéran, Iran

Alireza Jabari

Prison Qasr, Téhéran, Iran

Nasser Zarafshan

Prison Evin, Téhéran, Iran

MAROC**Ali Lmrabet**

Prison civile de Salé, Salé, Maroc

Mohammed el Hourd

Prison civile de Salé, Salé, Maro

PÉROU

Prière d'écrire au prisonnier à l'adresse de
sa prison, si possible en espagnol.

Juan de Mata Jara Berrospi

Establecimiento Penal Miguel Castro Castro,
Avenida Santa Rosa s/n, Lima, Peru

AFRIQUE DU SUD**Mzwakhe Mbuli**

Leeuwkop Maximum Security Command
Area, Private Bag X2, Bryanston, S Africa
2021

Sa famille : 65 Constantia Avenue, Allen
Manor, Mondeor 2181, S Africa

SYRIE**Marwan Osman**

Prison Adra, Damas, Syrie

TURQUIE**Mlle Asiye Güzel Zeybek**

a/s Christian Reimers, Natur och Kultur,
B.P. 27 323, 102 54 Stockholm, Suède

Mlle Leyla Zana

Ulucanlar kapali, Cezaevi, Ankara, Turquie

OUZBÉKISTAN**Mamadali Makhmudov**

Prison Chirchik, Tashkent Oblast,
République d'Ouzbékistan

Épouse : Gulsaray Makhmudov

Ul. Mahatmi Gandi, d. 21 Raion Mirza
Ulubek, 2-I pereulok, 21-I dom. Tashkent,
Ouzbékistan

Rusland Shapirov

Ula 64/Si 1, Prison de Tashkent, Tashkent,
Ouzbékistan

Mukhammad Bekjanov

(*adresse à l'hôpital*)

Okhangrabo str 1, District de Khamza,
Tashkent, Ouzbékistan 700 147

VIETNAM

(*Contact : Nguyen Hoang Bao Viet du Centre*
PEN Suisse Romande pour fins de traduction :
Inguyen@infomaniak.ch)

Lê Chi Quang

Trai B14 Camp de Travail, Province de Ha
Dong, Vietnam

Également à sa mère : Mme Nguyen thi Kim
Chung, 22 Trung Liet, District Dong Da,
Hanoi, Vietnam

Nguyen Dan Que

Nguye Van Cu, Centre de Détention,
23 rue Nguyen Van Cu, Hanoi, Vietnam

Nguyen Dinh Huy

Camp de Travail Trai Xuan Loc, Z 30 A K3
Xuan Ham Tan, Province de Dong Nai,
Vietnam

Nguyen Van Ly

Camp de Travail Bao Sao Nam Ha, District
de Phu Ly, Province de Nam Ha, Vietnam

Nguyen Vu Binh

Prison B 14, Village de Thanh Liet, District
de Thanh Tri, Hanoi, Vietnam

Phan Hong Son

Prison B 14, Village de Thanh Liet, District
de Thanh Tri, Hanoi, Vietnam

Remerciements à Yann Martel

Sur la proposition de madame Lise Bissonnette, dûment approuvée par les membres de l'Assemblée, une motion de remerciement envers Yann Martel a été adoptée lors de la dernière Assemblée générale, tenue le 10 décembre dernier. Rappelons que l'auteur de *L'histoire de Pi* et récipiendaire, après le Booker 2002, du Prix du Public au Salon du livre de Montréal 2003, a choisi d'offrir la bourse de 2500 \$ qui accompagnait le prix au Centre québécois du P.E.N.. Entre-temps, il a généreusement bonifié son don de 7 500 \$, pour le porter à 10 000 \$. Le Conseil d'administration, au nom de tous les membres du Centre, tient donc à témoigner sa reconnaissance envers ce bienfaiteur.

Composition du Conseil d'administration 2004

Le 10 décembre dernier a eu lieu l'Assemblée annuelle au Café Cherrier, dans le cadre de laquelle se sont tenues les élections au Conseil d'administration. À cette occasion, nous avons appris que madame Lise Bissonnette ne renouvelerait pas son mandat à titre d'administratrice, son emploi du temps étant déjà extrêmement chargé. Les autres membres sortants du Conseil ont cependant soumis leurs candidatures : Émile Martel à titre de président, Roger Paul Gilbert à titre de vice-président et de président du Codep, Cécile Cloutier, Alexis Klimov, Paule Delorme et Pierre Bédard. Deux nouveaux écrivains ont par ailleurs manifesté leur désir de joindre les rangs du Conseil : Andrée Dahan et Pierre Samson. Madame Jeanne Demers, ancienne présidente du Centre québécois qui était présente à l'Assemblée, a dûment proposé les candidats à l'Assemblée, qui les a acceptés par acclamation, à l'unanimité. Prenez note que le compte-rendu de la dernière Assemblée est disponible gratuitement sur demande auprès du secrétaire exécutif, par courriel ou par téléphone, au 849-8540, poste 229.

A.R.

VOTRE COTISATION 2004

Avec l'année qui se renouvelle plusieurs en profitent pour se transmettre des vœux et pour prendre des résolutions. Mais le passage de la nouvelle année, que nous vous souhaitons la plus heureuse et la plus inspirante possible, nous rappelle par ailleurs que le temps est venu de renouveler votre cotisation au Centre québécois du P.E.N. international. Si vous choisissez de concrétiser votre appui à la cause de la liberté de l'expression écrite par la cotisation régulière, libellez un chèque de 50 \$ au nom du Centre québécois du P.E.N. international. C'est au même nom que ceux qui veulent contribuer au rayonnement du Centre au moyen d'une cotisation de soutien, libelleront leur chèque de 75 \$. Tous les dons sont acceptés, bien entendu. Un reçu pour fins d'impôt est émis pour chaque don.

Prochain souper du P.E.N.

Restez à l'affût de votre courrier, car le Centre organisera un dîner-conférence en collaboration avec Droits et démocratie et Développement et paix, deux organismes non-gouvernementaux dont les sphères d'activité touchent aux libertés et aux droits humains. Ne manquez pas cette occasion unique de tisser des liens avec des collègues sympathiques à nos valeurs. Ce repas aura lieu dans un restaurant à Montréal.

A.R.

Le chiffre et sa courbe

1773,01 \$

C'est la cotisation fournie par le Centre québécois au P.E.N. international en 2003, ce montant étant tributaire du nombre de nos membres. Le P.E.N Québec occupe ainsi une place honorable.

Votre nouveau Conseil d'administration:

Émile Martel
président
enmartel@videotron.ca

Roger Paul Gilbert
vice-président et président
du Codep
roger.gilbert2@vsn.ca

Paule Delorme
secrétaire
pdelorme@frj.qc.ca

Georges Anglade
administrateur
anglade.georges@uqam.ca

Aline Apostolska
administratrice
aline.apostolska@sympatico.ca

Pierre Bédard
administrateur
tantrasintl@netscape.net

Cécile Cloutier
administratrice

Andrée Dahan
administratrice
andreedahan@sympatico.ca

Alexis Klimov
administrateur
alexiskl@gosympatico.ca

Mona Latif-Ghattas
administratrice
karawanil@aol.com

Pierre Samson
administrateur
psamson@arobas.net

André Racette
secrétaire exécutif
andreracette@sympatico.ca

Le Centre québécois du P.E.N. international remercie chaleureusement le graphiste Robert Dolbec, qui collabore à l'élaboration de ce bulletin. Nous remercions aussi XYZ, qui, par sa généreuse contribution a permis pour une seconde fois l'impression de ce bulletin. Nous remercions les éditeurs québécois Leméac, le Groupe Ville-Marie, XYZ et Québec-Amérique de participer à défendre la liberté d'expression dans le monde.

devenez membre

- J'aimerais devenir membre écrivain associé
- Ma cotisation de 50 \$ est incluse
- J'aimerais faire un don additionnel de _____ \$
- Ma cotisation de soutien de 75 \$ est incluse

dons

- J'aimerais faire un don de
- 25 \$ 50 \$ 100 \$ autre _____ \$
- (Paiement par chèque)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____ FAX _____

COURRIEL _____

Faire parvenir à :

Le Secrétariat du Centre québécois du P.E.N. international

La Maison des écrivains
3492, avenue Laval
Montréal (Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514-849-8540
Fax : 514-849-6239
Courriel : penquebec@netscape.net

Pourquoi ?

Pierre Samson a récemment été élu à la vice-présidence de l'Union des Écrivains et Écrivaines Québécois puis, fort de cette victoire, il a également rejoint le Conseil d'Administration de P.E.N Québec. Ci-dessous, il explique les raisons de son engagement. Alors, à bon entendeur...

Un écrivain a le choix. Il se réfugie dans un univers qui lui appartient et obéit à ses lois, un monde où les heures sont à son service, où l'homme est libre, où la parole est prise par qui le désire, où un filtre adoucit les traits d'une réalité inopportune.

Sinon, l'écrivain se plie aux caprices de l'existence, il contemple, le cœur serré, une mer parfois trouble dans laquelle se noient des collègues plus hardis, poussés au courage par ce même besoin de dire qui le taraude, lui, l'écrivain aux pieds secs.

Mon engagement au sein de Pen découle de cette volonté de tendre une main amie à ceux et à celles qui, j'en suis convaincu, souffrent en mon nom. De plus, en ma qualité de vice-président de l'UNEQ, je me propose de tisser un lien privilégié entre tous les écrivains québécois et ceux qui, blessés par les épreuves de leurs semblables, se portent au secours de la liberté de dire.

Pierre Samson